

Guide utilisateur

Inscription en ligne aux sessions des actions de formation collectives de l'offre de formation de Paris Sud

Mise à jour le 09/01/2018

INTRODUCTION

Quelles actions sont concernées?

Seules les actions de formation collectives proposées dans l'offre de formation et organisées par le service de formation des personnels seront concernées.

Les demandes d'inscription aux actions de formation individuelles seront toujours à effectuer via le formulaire disponible sur l'espace intranet du service de formation des personnels.

Les actions de formation sont réparties ainsi:

Formation transversales (ouvertes à l'ensemble des métiers)

- Préparation aux concours
- Hygiène et sécurité
- Management
- Bureautique
- Développement professionnel et personnel
- Innovation pédagogique et pédagogie
- Langues

Formations métiers

- Finances et achats
- Scolarité
- Ressources Humaines
- Patrimoine et logistique
- Communication
- Formation continue

Quelles sont les obligations des agents ?

La formation est un droit, à ce titre, tous les agents de Paris Sud peuvent en bénéficier au regard des besoins de leur structure d'appartenance mais aussi de leurs besoins personnels.

Afin d'accompagner au mieux les agents dans l'acquisition et le développement de leurs compétences, la formation représente un **investissement important de Paris Sud**.

Dans ce cadre, toute inscription à une session de formation doit faire l'objet d'un accord **du responsable hiérarchique pour les agents BIATSS, de la DIP (à ce jour) pour les agents EC/enseignants**, sur la thématique et les dates de la session.

En cas d'absence, il est indispensable de prévenir les gestionnaires du service formation dans un délai raisonnable, en effet, une place libérée peut être attribuée à un autre agent.

SOMMAIRE

ETAPE 1 : CONNEXION A L'INTRANET ET A L'OFFRE DE FORMATION PSUD

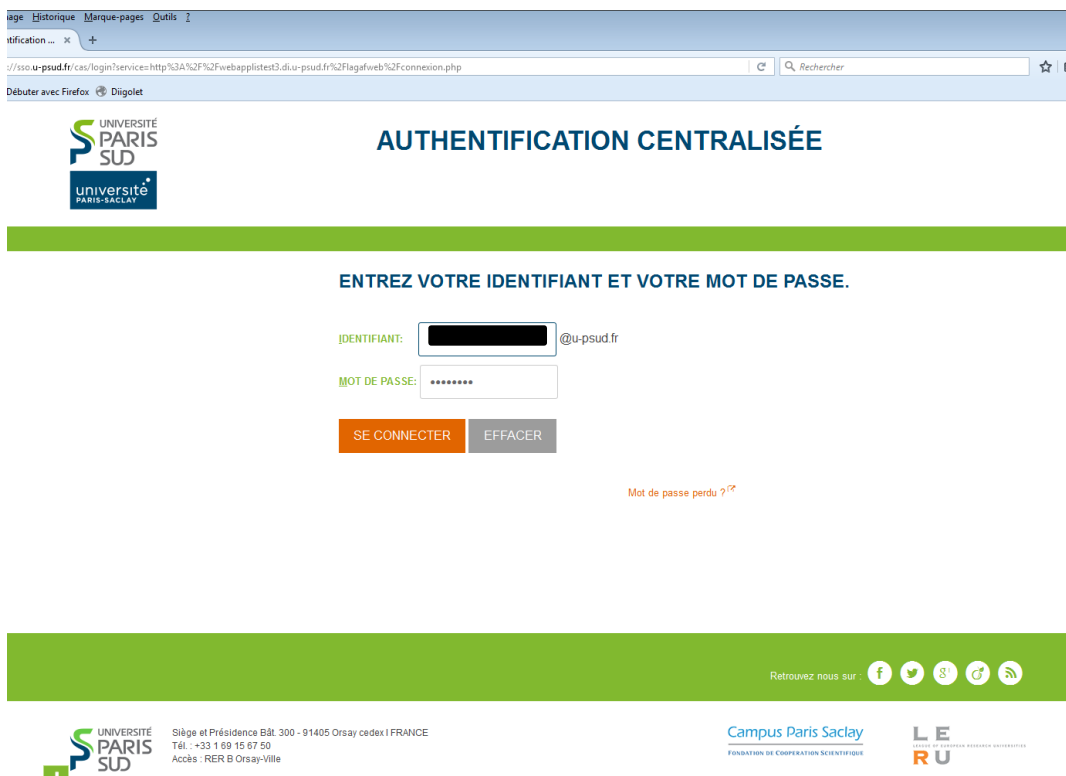
ETAPE 2: INSCRIPTION A UNE SESSION DE FORMATION D'UNE ACTION DE FORMATION

ETAPE 3 : VALIDATION DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION A LA SESSION D'UNE ACTION DE FORMATION

ETAPE 1 : CONNEXION A L'INTRANET ET ACCÈS A L'OFFRE DE FORMATION

Se connecter à l'intranet avec les identifiants et mot de passe de messagerie Zimbra.

Page d'authentification centralisée permettant d'accéder à l'Intranet de Paris Sud



Page Historique Marque-pages Outils ?

Identification ... x +

://sso.u-psud.fr/cas/login?service=http%3A%2F%2Fwebappplistest3.dl.u-psud.fr%2Fflagafweb%2Fconnexion.php

Rechercher

Débuter avec Firefox Diigolet

UNIVERSITÉ PARIS SUD
université PARIS-SACLAY

AUTHENTIFICATION CENTRALISÉE

ENTREZ VOTRE IDENTIFIANT ET VOTRE MOT DE PASSE.

IDENTIFIANT: @u-psud.fr

MOT DE PASSE:

SE CONNECTER **EFFACER**

[Mot de passe perdu ?](#)

Retrouvez nous sur :

UNIVERSITÉ PARIS SUD Siège et Présidence Bât. 300 - 91405 Orsay cedex1 FRANCE
Tél. : +33 1 69 15 67 50
Accès : RER B Orsay-Ville

Campus Paris Saclay
FONDATION DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE

LE RU
CENTRE DE RECHERCHES UNIVERSITAIRES

ETAPE 1 : CONNEXION A L'INTRANET ET ACCÈS A L'OFFRE DE FORMATION

Dans l'espace Intranet :
Accéder à l'onglet « Ressources Humaines » ensuite, deux possibilités:

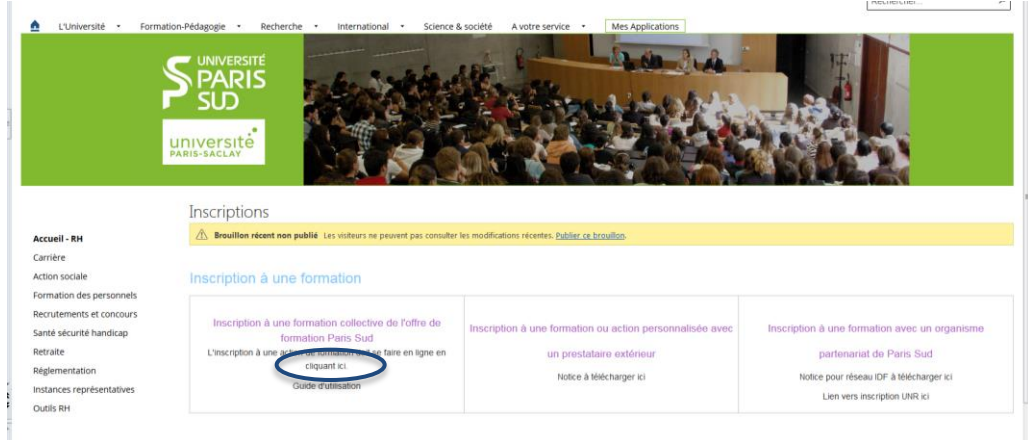
Inscription directement via Intranet

Se rendre sur la rubrique « Formation des personnels » puis choisir « Inscription à une session d'une action collective »

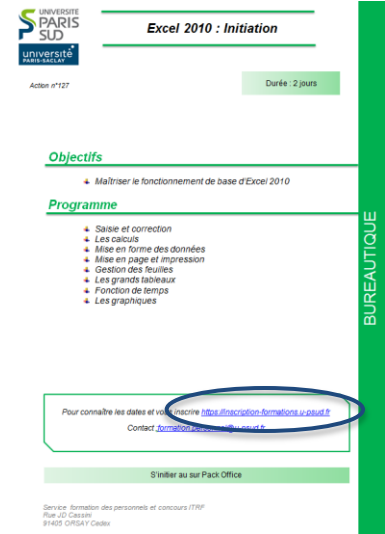
Inscription via l'offre de formation de Paris-Sud

Accès à la plateforme d'inscription en ligne via le lien indiqué sur le programme de l'action de formation.

Inscription via Intranet



Inscription via offre de formation



ETAPE 1 : CONNEXION A L'INTRANET ET ACCÈS A L'OFFRE DE FORMATION

La page d'accueil ne s'ouvre pas :

Contactez le service formation à l'adresse suivante : inscription.formations@u-psud.fr

Vous êtes nouvel arrivant , compléter le formulaire ci-dessous et attendre le retour par courriel du service formation, pour la validation de votre compte.

Si vous avez changé d'affectation, merci de nous l'indiquer par mail à l'adresse ci dessus.

Exemple de formulaire a compléter sur l'intranet pour les nouveaux arrivants et les agents ayant changé d'affectation

Formulaire d'accès à l'inscription en ligne

Vous êtes nouvel arrivant ou avez changé d'affectation, compléter le formulaire ci-dessous.

Le service formation vous confirmera par mail la création de votre compte. Vous pourrez ensuite vous inscrire aux formations.

| | | |
|----------------------|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom * | | <input type="text"/> |
| Nom de naissance : | | <input type="text"/> |
| Prénom * | | <input type="text"/> |
| Année de naissance * | | <input type="text"/> |
| Adresse mail * | | <input type="text"/> |
| Téléphone : | | <input type="text"/> |
| Etablissement | | <input type="radio"/> Université Paris-Sud * <input type="radio"/> Autre : <input type="text"/> |
| Précisez : | | <input type="text"/> |
| Composante * | | Services extérieurs à l'Université ▼ |
| Corps * | | <input type="text"/> |

RESSOURCES HUMAINES

- La Direction des Ressources Humaines
- Organisation des services - Aménagement du temps de travail
- Obligations de service
- Comité Technique Paritaire
- Formation des personnels
- Offre de formation
- Outils de formation
- Inscription à une formation
- Entretiens professionnels
- Action sociale
- Médecine du travail
- Mobilité à l'Université Paris-Sud
- Candidatures
- Rémunérations et indemnités
- Pensions et Validations
- Statuts des personnels
- Réglementation de la fonction publique
- Outils ressources humaines
- Liens utiles
- Journées d'accueil des nouveaux personnels

ETAPE 1 : CONNEXION A L'INTRANET ET ACCÈS A L'OFFRE DE FORMATION

Cliquer sur le lien indiqué,

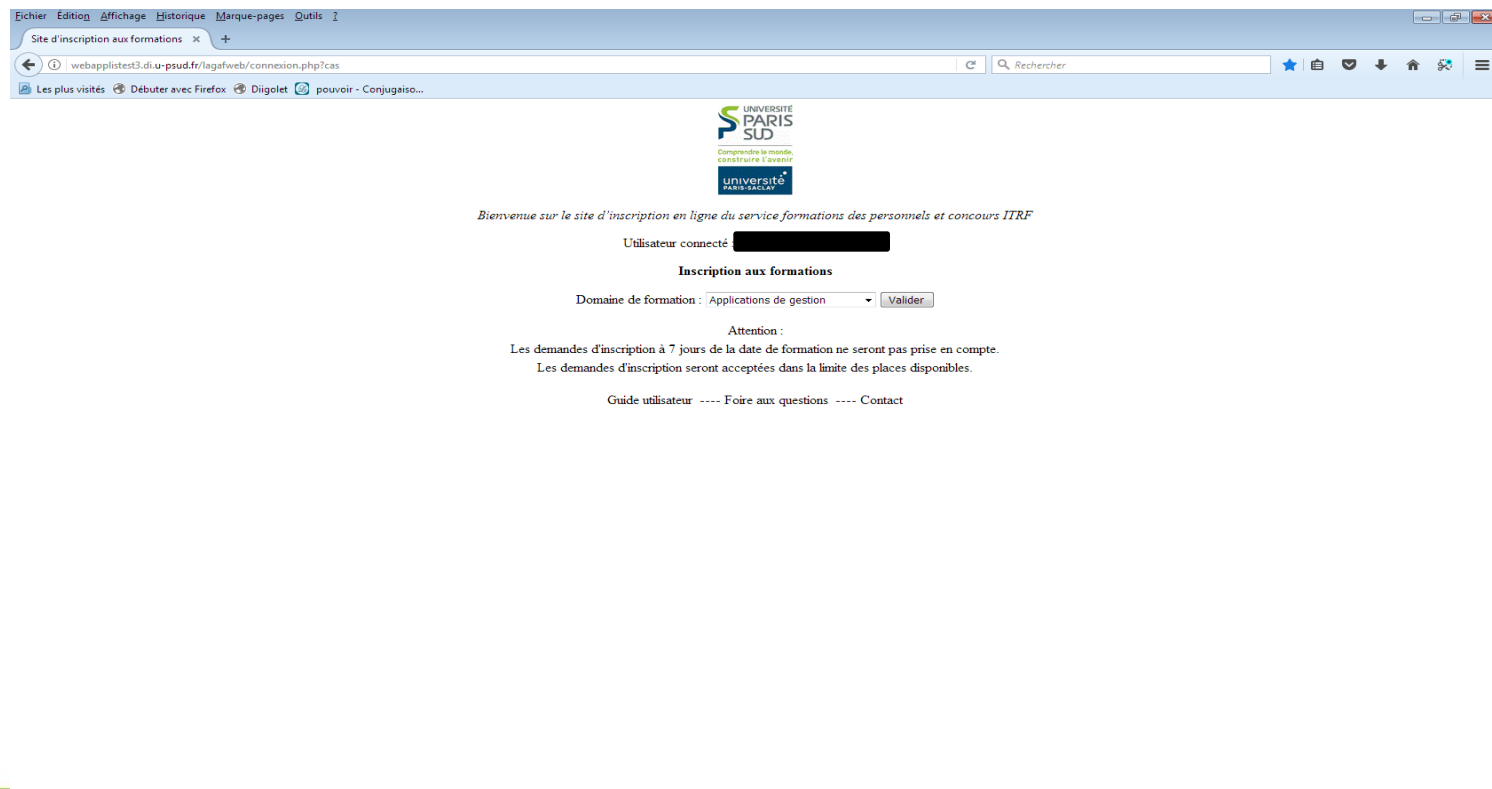
Dans le menu déroulant affiché sur la page d'accueil, sélectionner le domaine de la formation souhaitée.

Valider.

Rappel :

Les actions de formations proposées sont issues des demandes effectuées suite au recueil des volets formations des entretiens professionnels.

Page d'accueil du site d'inscription en ligne aux formations collectives de Paris Sud



Fichier Edition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

Site d'inscription aux formations x +

webapplistest3.di.u-psud.fr/lagafweb/connexion.php?cas

Rechercher

Les plus visités Débuter avec Firefox Diigolet pouvoir - Conjugaiso...

UNIVERSITÉ
PARIS
SUD
Comprendre le monde,
construire l'avenir

université
PARIS-SACLAY

Bienvenue sur le site d'inscription en ligne du service formations des personnels et concours ITRF

Utilisateur connecté [REDACTED]

Inscription aux formations

Domaine de formation : Applications de gestion [v] Valider

Attention :

Les demandes d'inscription à 7 jours de la date de formation ne seront pas prise en compte.
Les demandes d'inscription seront acceptées dans la limite des places disponibles.

Guide utilisateur ---- Foire aux questions ---- Contact

ETAPE 2 : INSCRIPTION A UNE SESSION DE FORMATION COLLECTIVE

Choisir l'action de formation souhaitée.

Si plusieurs dates de sessions sont proposées, choisir les dates correspondantes à votre choix .

Ces dates sont enregistrées, sous réserve de modification par le service formation, en cas d'annulation ou de report d'une session

Rappel:

Avant toute inscription, n'oubliez pas de communiquer les dates de formation de la session à laquelle vous souhaitez participer à votre responsable hiérarchique et/ou votre référent formation.



Inscription aux formations
Domaine : Hygi

Cliquez à droite de la formation sélectionnée puis cliquez sur Valider :

| Intitulé de la formation | Session | Date début | Date fin | Durée | Choix |
|----------------------------------------------|-----------|------------|------------|-------|--------------------------|
| S | 77-2016/1 | 03/05/2016 | 09/05/2016 | 3h | <input type="checkbox"/> |
| S | 77-2016/2 | 03/05/2016 | 09/05/2016 | 3h | <input type="checkbox"/> |
| S | 77-2016/3 | 29/09/2016 | 29/09/2016 | 2h | <input type="checkbox"/> |
| S | 77-2016/4 | 18/10/2016 | 18/10/2016 | 3h | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage-secourisme du travail : initiation | 74-2016/1 | 11/04/2016 | 15/04/2016 | 17h | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage-secourisme du travail : initiation | 74-2016/2 | 02/06/2016 | 03/06/2016 | 14h | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage-secourisme du travail : initiation | 74-2016/3 | 05/07/2016 | 06/07/2016 | 14h | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage-secourisme du travail : recyclage | 75-2016/1 | 10/03/2016 | 10/03/2016 | 7h | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage-secourisme du travail : recyclage | 75-2016/2 | 01/04/2016 | 01/04/2016 | 7h | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage-secourisme du travail : recyclage | 75-2016/3 | 07/04/2016 | 07/04/2016 | 7h | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage-secourisme du travail : recyclage | 75-2016/4 | 06/10/2016 | 06/10/2016 | 7h | <input type="checkbox"/> |

ETAPE 2 : INSCRIPTION A UNE SESSION DE FORMATION COLLECTIVE

Attention, il n'est possible de s'inscrire qu'à une seule session pour une action.

En cas de demande d'inscription à une session de formation déjà existante, le message suivant apparaît.

Message indiquant qu'une inscription sur l'action a déjà été effectuée

Une demande d'inscription à la formation Sauvetage-secourisme du travail : initiation (session n° 74-2016/1) a déjà été enregistrée le 24/11/2016 et un message de confirmation vous a alors été envoyé.

OK

ETAPE 2 : INSCRIPTION A UNE SESSION DE FORMATION COLLECTIVE

Après validation de l'inscription, le message suivant apparaît.

Un récapitulatif de la demande effectuée est envoyé sur ma messagerie.

Une demande de validation est envoyée par courriel à mon valideur (Délégué de la DGS (pour les composantes) ou directeur (pour les services centraux).

Message confirmant la validation de la demande d'inscription



Inscription aux formations

Utilisateur connecté : [REDACTED]

Votre demande d'inscription à la formation "APOGEE: Réultats et MCC - 2017" (session n° 1680-2017/1) a bien été enregistrée.

Un message de confirmation vous a été envoyé à [REDACTED]@u-psud.fr".

Un message a été envoyé à [REDACTED]@u-psud.fr" pour validation de votre demande.

Attention :

Les demandes d'inscription à 7 jours de la date de formation ne seront pas prise en compte.

Les demandes d'inscription seront acceptées dans la limite des places disponibles.

[Guide utilisateur](#) ---- [Foire aux questions](#) ---- [Contact](#)

ETAPE 3 : VALIDATION DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION

Un mail récapitulatif de la demande est envoyé par courriel à l'agent.

Un courriel est également envoyé à votre valideur, le directeur pour les services centraux et le délégué de le DGS pour les composantes.

Deux cas de figure :

1) Réponse favorable du valideur.

La demande d'inscription à l'action de formation est validée. Une convocation est envoyée à l'agent 10 jours avant le début de l'action.

Pensez donc à bloquer la date dans vos agendas et à informer votre responsable hiérarchique.

2) Réponse défavorable du valideur.

Le service de formation des personnels envoie un courriel à l'agent lui mentionnant la décision du valideur.

Pour toute modification de la demande de formation, contacter le service formation qui fera un retour au plus tard 15 jours avant le début de l'action

Courriel de validation de la demande d'inscription à une formation

Confirmation de votre demande de formation du 27/11/2017.

Expéditeur : inscription formation

À : [REDACTED]

Vous avez enregistré en ligne une demande de formation le 27/11/2017.
 Vous trouverez ci-dessous le détail de votre demande :

| Domaine | Intitulé de la formation | Session | Date début | Date fin | Durée |
|-----------------------|---------------------------------|-------------|------------|------------|-------|
| Gestion de l'étudiant | APOGEE: Résultats et MCC - 2017 | 1680-2017/1 | 20/10/2017 | 27/10/2017 | 12h |

| Date | De | A | Durée |
|------------|-------|-------|-------|
| 20/10/2017 | 09:30 | 12:00 | 2h30 |
| 20/10/2017 | 13:00 | 16:30 | 3h30 |
| 27/10/2017 | 09:30 | 12:00 | 2h30 |
| 27/10/2017 | 13:00 | 16:30 | 3h30 |

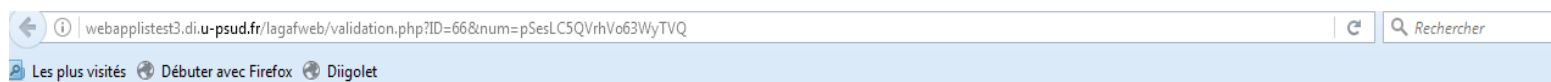
ETAPE 3 : VALIDATION DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION

Si vous êtes valideur, vous recevrez un courriel de l'adresse suivante : inscription.formations@u-psud.fr

Ainsi, vous pourrez valider ou refuser l'inscription de l'agent à l'action indiquée.

Une fois, le choix effectué, l'agent sera informé de la validation ou du refus de la demande d'inscription à la session demandée,

Ecran de validation d'une action de formation



Validation d'une demande de formation

E-mail du valideur : [REDACTED]

Demandeur : [REDACTED]

| Domaine | Intitulé de la formation | Session | Date début | Date fin | Durée |
|---------|----------------------------------------------|-----------|------------|------------|-------|
| Hygi | Sauvetage-secourisme du travail : initiation | 74-2016/1 | 11/04/2016 | 15/04/2016 | 17h |

| Date | De | A | Durée |
|------------|-------|-------|-------|
| 11/04/2016 | 09:00 | 12:00 | 3h |
| 11/04/2016 | 13:00 | 17:00 | 4h |
| 13/04/2016 | 09:00 | 12:00 | 3h |
| 13/04/2016 | 13:00 | 17:00 | 4h |
| 15/04/2016 | 09:30 | 12:30 | 3h |

La demande est : acceptée refusée

La décision ci-dessus a déjà été communiquée au gestionnaire de la formation.

Pour la modifier, vous devez contacter celui-ci en cliquant sur le lien suivant : [message au gestionnaire de la formation](#)

Pour toute question concernant :

- La validation de votre inscription à une action de formation
- La validation d'une action de formation d'un agent.

Contactez le service de formation des personnels :

inscription.formations@u-psud.fr